

Enquête

La prescription hormonale

Réalisée en 2021
auprès de 149 personnes



Enquête anonyme en ligne

- Cette enquête a été réalisée en ligne entre le 26 décembre 2020 et le 21 avril 2021
- 149 personnes ont répondu à un formulaire en ligne
- Territoire ciblé : Grand Ouest
- 90% des personnes ayant répondu résident en Loire-Atlantique
- Age moyen : 28,7 ans



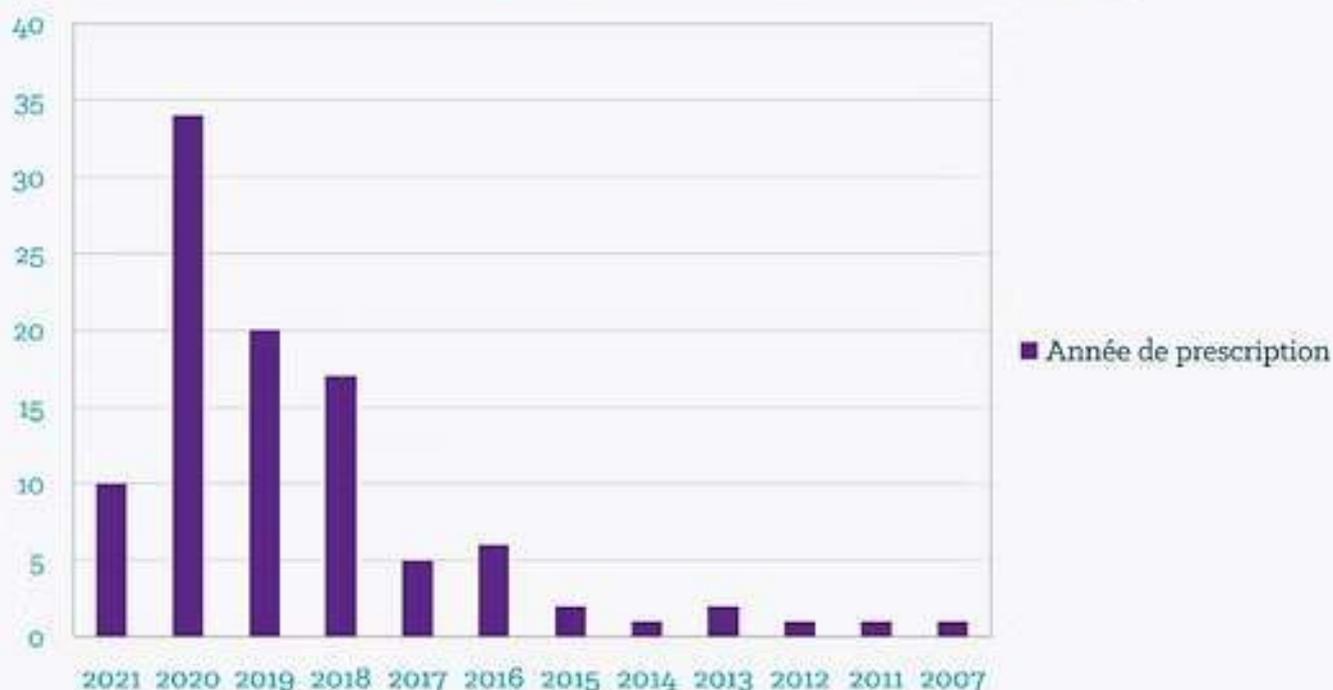
Enquête anonyme en ligne

- L'objectif de cette enquête est d'évaluer les besoins sur notre territoire en termes de primo-prescription.
- Cette enquête n'est pas exhaustive mais révèle les besoins et les attentes



Enquête Reboo-T sur la prescription hormonale

Année de la prescription : 100 personnes ayant répondu sont hormonées (47 transmasculines* et 53 transféminines)**

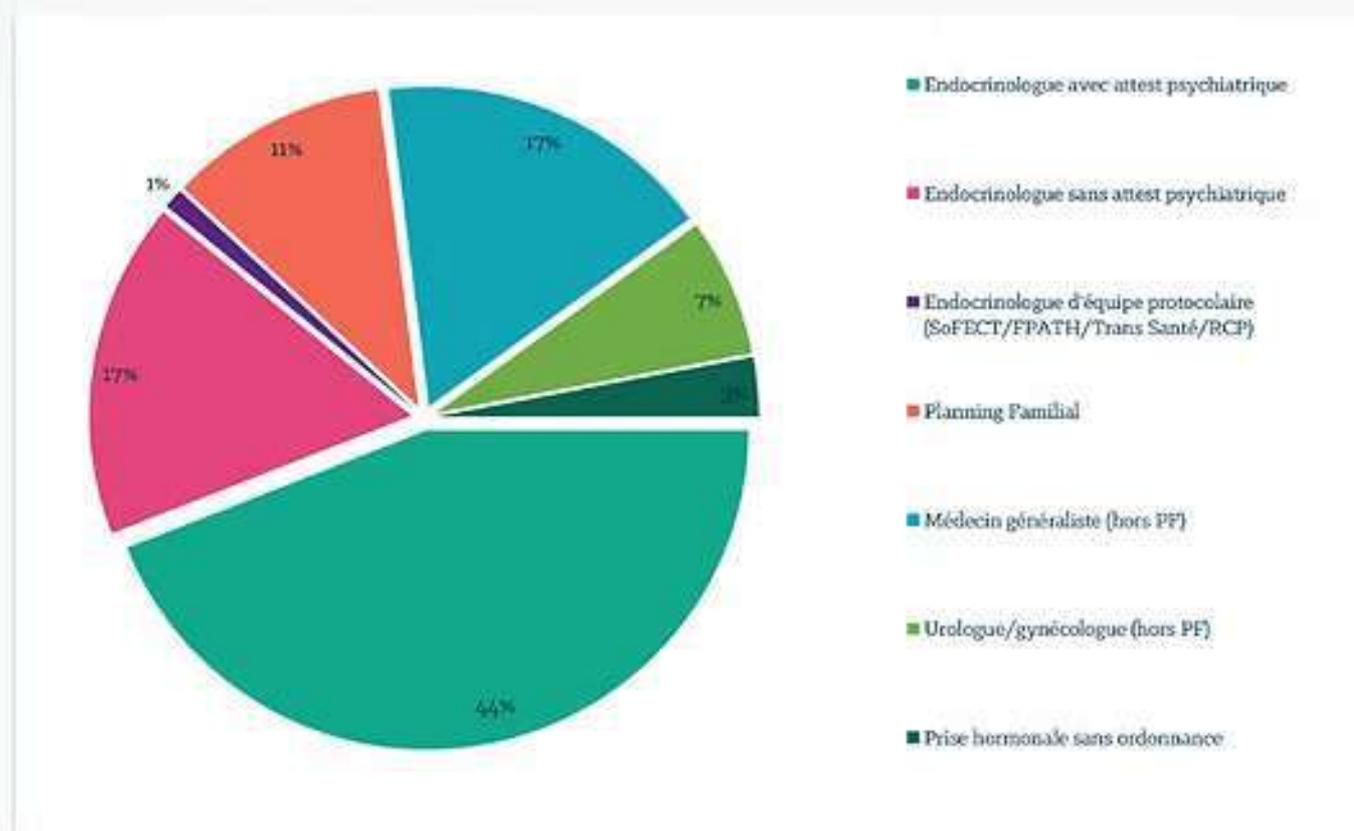


La majorité des personnes ayant répondu ont reçu leur prescription en 2020

*personne transmasculine : personne trans effectuant une transition sur le spectre du masculin
**personne transféminine : personne trans effectuant une transition sur le spectre du féminin

REBOO-T

Pour les personnes hormonées (n=100) : Votre primo-ordonnance a été faite par :



Situation des personnes hormonées

- 62 % sont passé·e·s par un·e endocrinologue.
- Dans 46 % des situations iels ont dû fournir une attestation psychiatrique (demandée par certain·e·s généralistes également)

Le déroulement de la primo-prescription

90 % déclarent qu'ils auraient préféré obtenir la primo-ordonnance

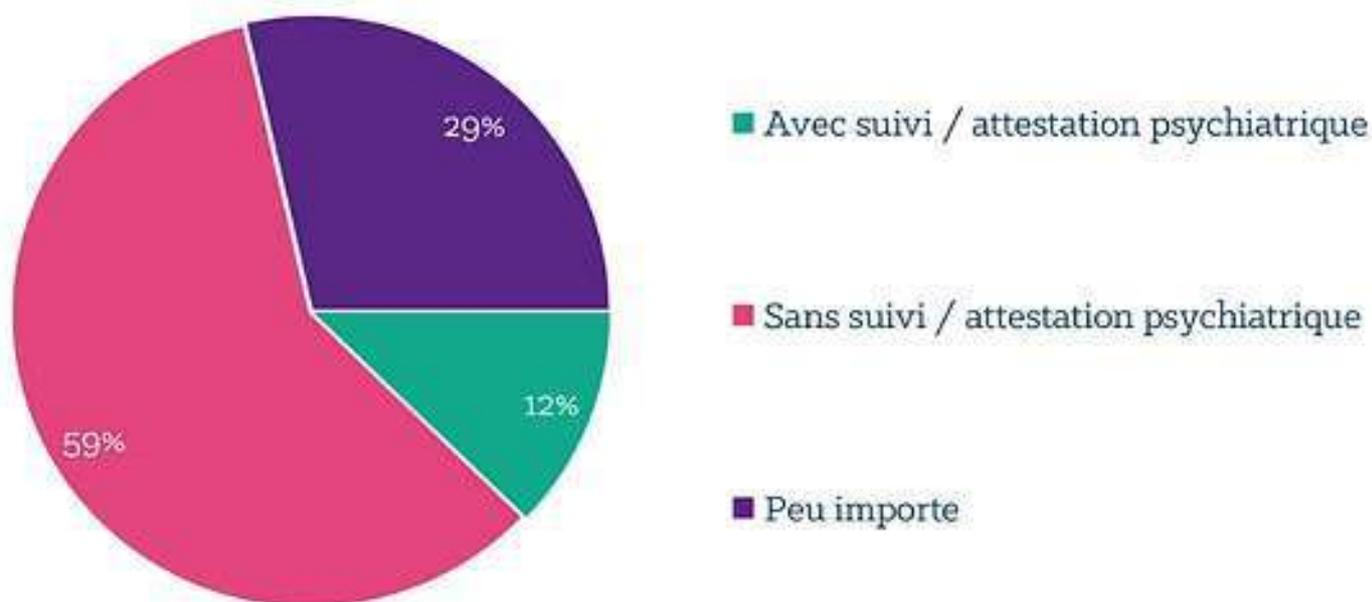
sans attestation psy

90 %

Situation des répondant·e·s en attente de prescription ou souhaitant prendre des hormones (35 réponses sur 49 répondant·e·s)



Si vous souhaitez prendre des hormones, souhaitez-vous le faire :



Quel pourrait être le rôle du Planning Familial 44 dans la primo-prescription ?

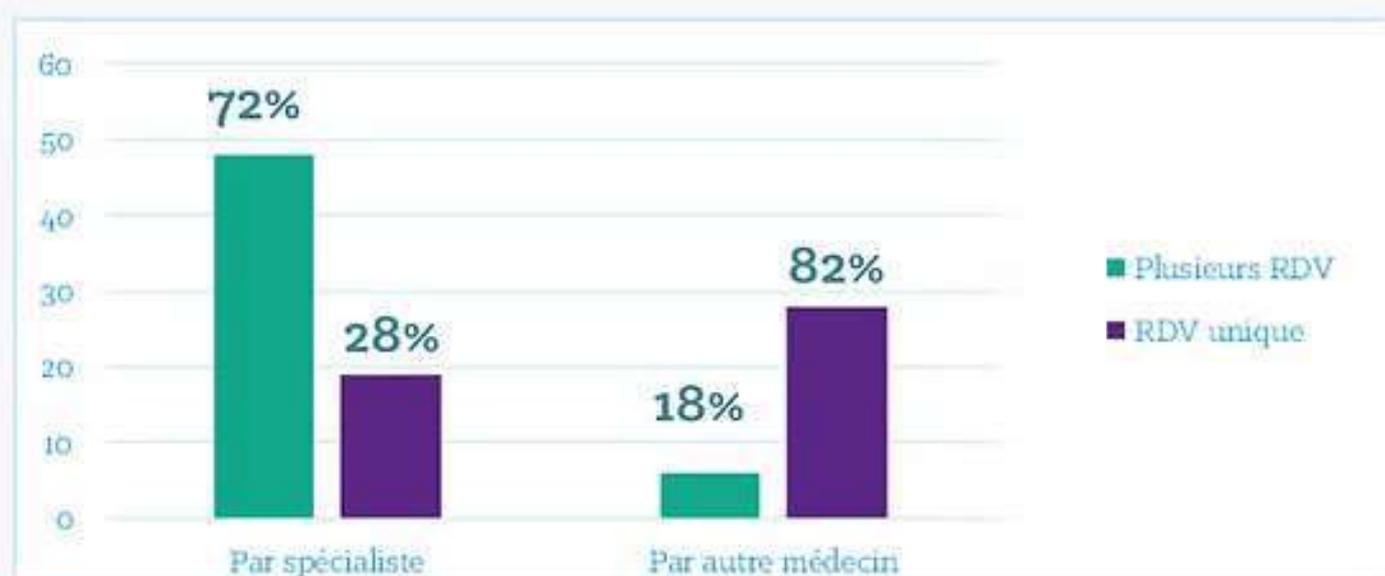
Au-delà des délais et de la volonté de dépsychiatriser les parcours, le projet de réaliser des primo-ordonnances au Planning Familial 44 s'appuie également sur les expériences de **violence et maltraitance médicales** que vivent les personnes trans.



le planning
familial44

REBOO-T

Différences de délais pour une primo-ordonnance selon les types de médecins



*"Spécialistes" = endocrinologue/urologue/gynécologue.
"autres médecins" = généralistes et médecins du Planning Familial.
n=97 car 3 personnes hormonées s'hormonent sans ordonnance.*

Différences de délais pour une primo-ordonnance selon les types de médecins

La multiplication des rendez-vous avant une primo-ordonnance hormonale, en plus d'être le plus souvent inutile, représente un coût réel pour la personne. Ces coûts sont de diverses natures :

- Coût financiers : consultation répétées chez des spécialistes, faible nombre de médecins transfriendly impliquant parfois des déplacements loin de son domicile et/ou des dépassements d'honoraires.
- Coût en énergie : multiplication des risques de subir de la transphobie : mégenrage, morinnomage, regard des autres patient·e·s en salle d'attente, anxiété à appeler, se déplacer etc.
- Coût en temps : les délais souvent longs entre plusieurs rendez-vous (plusieurs mois)

Des violences sociales aux violences médicales

Ces freins liés à la psychiatrisation et la pathologisation des parcours (ainsi que le gatekeeping qui vise à réserver l'accès aux démarches à un certain type de personnes, généralement celles correspondant le plus au profil normatif attendu par les médecins et la société) représentent de véritables violences sociales envers les personnes trans.

Ces violences viennent s'ajouter aux violences médicales qui s'en voient ainsi multipliées.

À noter que beaucoup de médecins prescrivent également des examens médicaux préalables, souvent injustifiés, qui rallongent les démarches (caryotype, examens cardiaques et/ou mammographie, y compris en l'absence de facteur de risque ou d'un état de santé pouvant le justifier).

Ces examens spécifiques n'ont ici pas été comptés comme des violences médicales en tant que telles, mais participent souvent à l'allongement des délais et sont autant d'expositions à la transphobie".

Dans cette enquête, 17 personnes ont dû faire un caryotype,
46 des examens complémentaires : cardiologique, mammographie...

Les violences médicales (n=97)

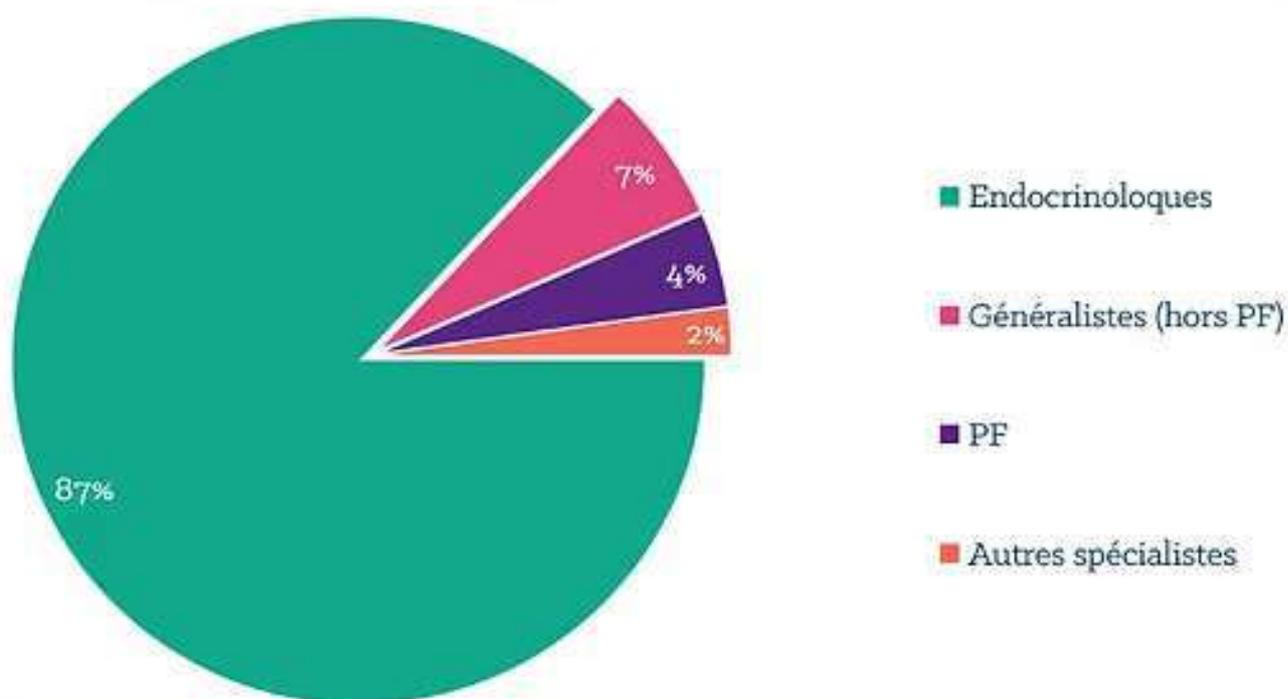
Examens génitaux :

- 5 personnes transféminines déclarent avoir subi un examen génital (note : cela est parfaitement inutile et injustifié dans le cadre d'une primo-ordonnance).
- 2 autres déclarent ne pas savoir.

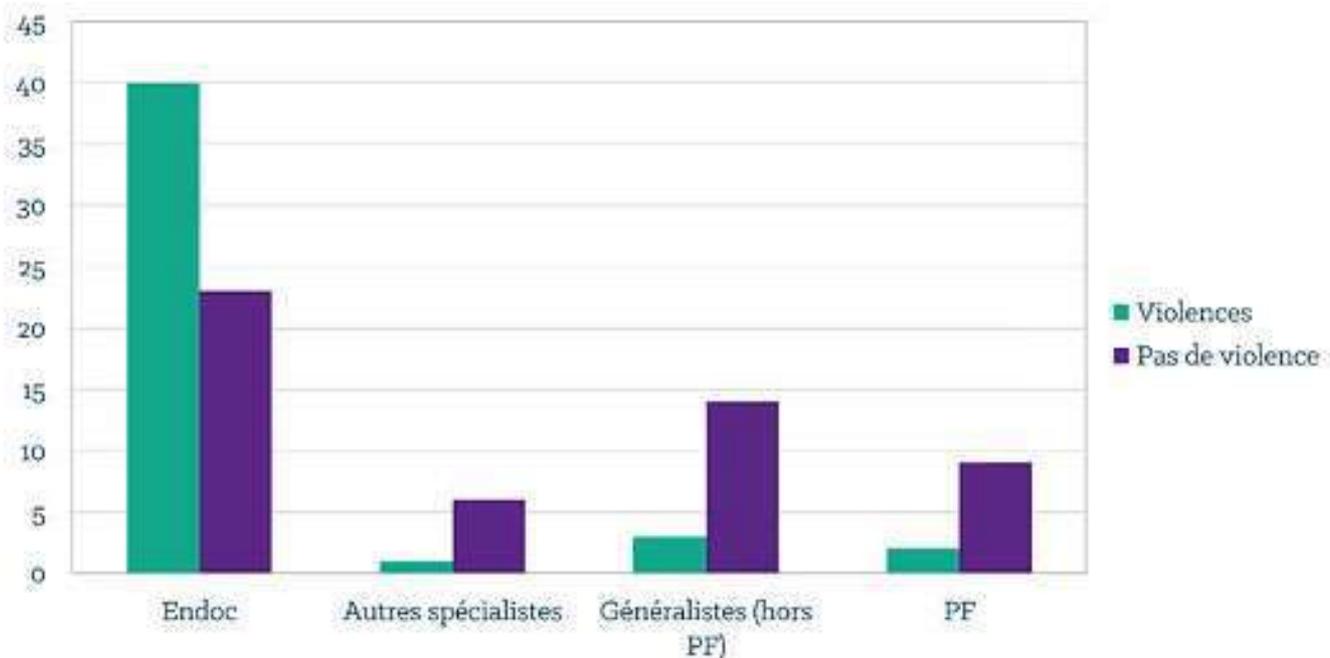
Maltraitance et violences médicales :

- 46 personnes ont vécu au moins un type de maltraitance médicale listée (questions intrusives, discrimination, examens imposés, déshabillage, mégenrage, morinomage, pression/injonctions à effectuer certaines démarches, pas d'écoute, absence de bienveillance, médecin mal informé-e)
- Sur les 46 personnes concernées, 37 résident en Loire-Atlantique.

Ces maltraitances sont causées par (n=97)



Radio des violences vécues, par type de médecins



Note : les maltraitances déclarées concernant le Planning Familial concernent pour 1 répondant-e le choix de dosage non respecté, et pour l'autre ; mégenrage et médecin mal informé-e.

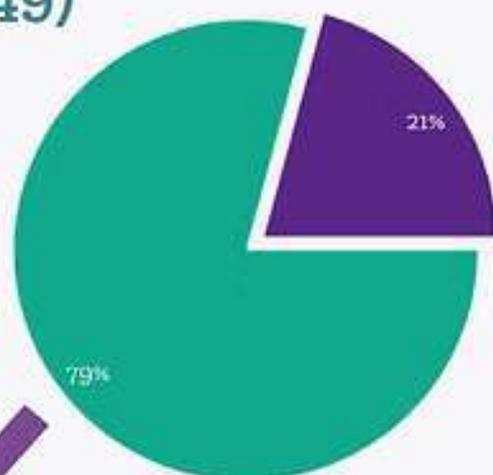
Primo-ordonnance à l'association Planning Familial 35

- 90 % (n=134) n'ont pas contacté l'association Planning Familial 35, dont :
 - 50 % (n=68) car iels ignoraient que c'était possible
 - 29 % (n=39) car iels ne peuvent pas se déplacer à Rennes
- 10 % (n=15) ont contacté l'association Planning Familial 35, dont les deux tiers (n=10) ont eu un rendez-vous
- Sur l'ensemble des répondant-e-s, 8 % (n=11) n'ont pas pu avoir de rdv (refus car plus de place sur liste d'attente, actuellement sur liste d'attente ou n'ont pas appelé car savaient qu'il n'y avait plus de place)

50 %

des répondant-e-s ignoraient qu'une
primo-ordonnance était possible à
l'association Planning Familial 35

Seriez-vous intéressé-e si l'association
Planning Familial 44 proposait des
primo-ordonnance sans attestation
psychiatrique ? (n=149)

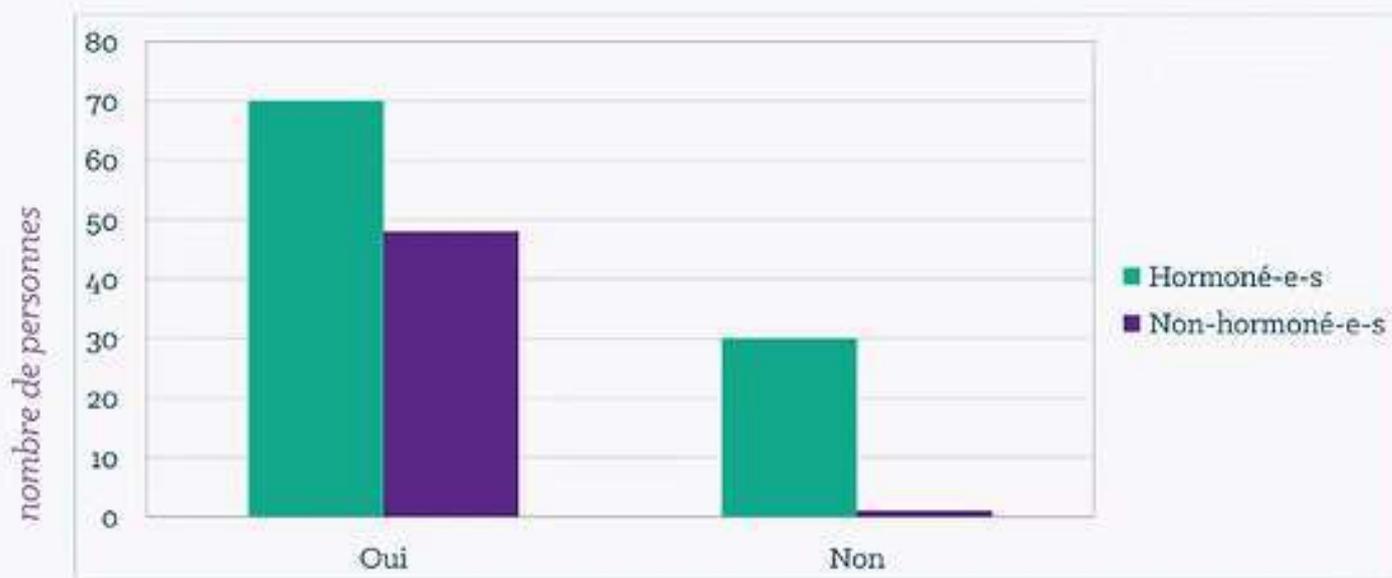


■ Oui ■ Non

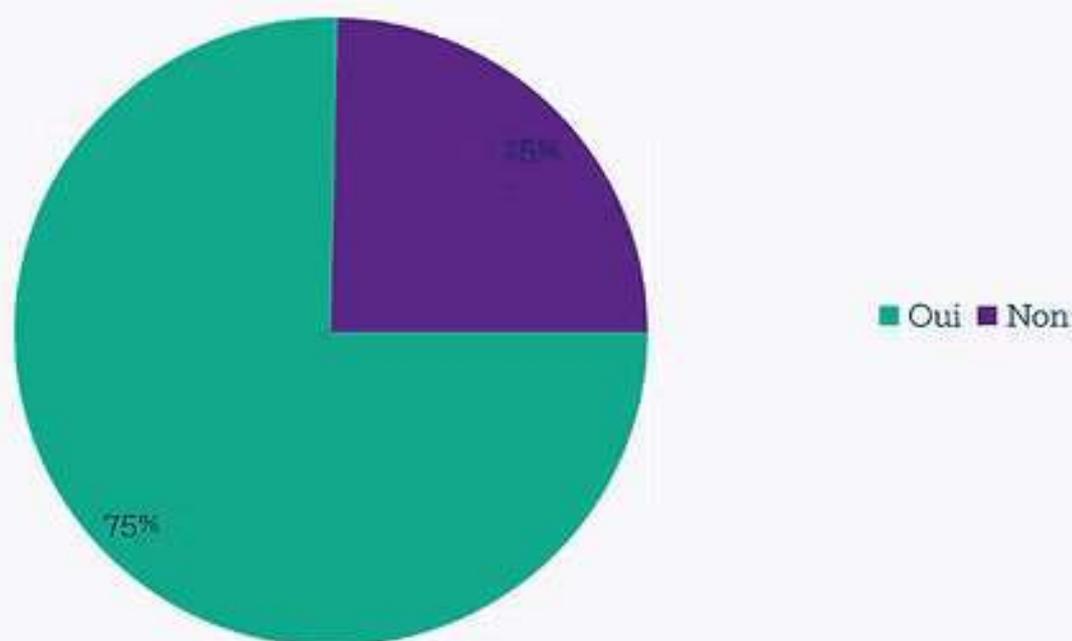
79 %

des répondant·e-s seraient
intéressé·e-s par une primo-
ordonnance à l'association
Planning Familial 44 sans
attestation psychiatrique

Ratio des réponses selon que les répondant·e·s sont déjà hormoné·e·s ou non



Connaissez-vous des personnes qui pourraient être intéressées par ce dispositif ? (n=146)





Vous avez reçu une prescription sans attestation psychiatrique

Plusieurs répondant·e·s ont indiqué :

- avoir obtenu une primo-ordonnance par un·e endocrinologue sans attestation.
- avoir obtenu une primo-ordonnance de testostérone par un·e généraliste (hors association Planning Familial)

C'est votre cas ? Nous souhaiterions en savoir plus sur ces médecins.

Contactez nous par message sur Facebook ou à contact.asso.reboo.t@gmail.com